



Direction des services à la population
CR REUNION COMENS 27 janvier 2009.doc

REUNION COMMISSION ENSEIGNEMENT ET VIE SCOLAIRE
--

Date : 27 janvier 2009
Heure : 20 heures **Lieu :** salle du Conseil

Présents	Absents excusés	Absents
Valérie GEIGER, Adjointe au Maire Elisabeth DEHON, Conseillère Municipale Marie –Claude SCHMITT, Conseillère Municipale Catherine SOULÉ-SANDIC, Conseillère Municipale	Claudette GRAFF, Conseillère Municipale	
Georges JEHL, chargé de la direction des services à la population Anne DONATIN, Chargée de la Direction des Ressources Humaines Branko BJELOTOMIC, chef de la Police Municipale Jacqueline BARTHEL, Adjointe au chargé de la Direction des Services à la Population	Richard SATTLER Yann JOVELET Antoine SCHAAL	

Personnes invitées – adjoints au Maire

Présents	Absents excusés
Monsieur Francesco SADERI, Inspecteur de l'Education Nationale Paul ROTH, adjoint au Maire Monique FISCHER, Conseillère Municipale	Anita VOLTZ André SCHALCK

Secrétaire de séance : Jacqueline BARTHEL

Ordre du jour :

- RASED
- Service Minimum d'Accueil – bilan et perspectives
- Carte scolaire communale – redécoupage- proposition de fusion des écoles du Parc
- divers

Avant d'aborder l'ordre du jour de cette réunion, Madame GEIGER remercie l'ensemble des personnes présentes d'assister à cette séance.

L'ordre du jour est ensuite abordé

Points abordés	Eléments d'information / décisions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ RASED 	<p>Le texte de la proposition de motion contre la suppression des RASED (1) présenté par le groupe « Mieux Vivre Obernai » est remis à tous les participants</p> <p>Monsieur SADERI apporte les précisions suivantes : La mise en place depuis la rentrée 2008 de l'aide personnalisée pour des enfants qui en ont besoin et travaillent en petit groupe a amené une réflexion sur l'allègement des RASED. Ainsi, a été inscrit dans la loi de finances 2009, la suppression de 3000 postes de RASED ramenée à 1500 postes. Pour ce qui concerne la circonscription d'Obernai, l'IEN a porté une attention toute particulière aux deux postes de rééducateur (Maître G (2)) l'un à Obernai, le second à Barr, postes non pourvus depuis 2 ans, qui sont maintenus. De plus, l'inspecteur d'Académie procédera pour la ville d'Obernai à la prochaine rentrée scolaire à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La localisation complémentaire d'un maître spécialisé face à une classe à l'école Pablo Picasso ▪ La suppression d'un poste de soutien pédagogique <p>En conclusion le dispositif d'aide étant amélioré par rapport à l'existant à Obernai et le Ministère de l'EN ayant alléger sa décision première, Madame GEIGER considère qu'il n'est pas légitime pour la Ville d'Obernai de déposer une motion sur le dossier RASED, ce qui est approuvé par l'ensemble des membres, à l'exception de Madame SANDIC-SOULÉ.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service Minimum d'Accueil 	<p>Madame GEIGER donne lecture de l'état récapitulatif de la journée du 20 novembre 2008 (document joint) en soulignant que l'accueil a été assuré par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ des ATSEM ➤ des animateurs du Centre Socio Culturel Arthur Rimbaud ➤ des agents de la ville ➤ des élus. <p>Les remarques formulées à l'issue de cette première journée ont été capitalisées et prises en compte dans la préparation du mouvement annoncé pour le jeudi 29 janvier 2009.</p>

Points abordés	Éléments d'information / décisions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service minimum d'accueil 	<p>Monsieur SADERI précise que les informations relatives au taux de gréviste pouvant entraînées la mise en place du service d'accueil par la commune, seront transmises le plus tôt possible par les services de l'éducation nationale.</p> <p>Dans la perspective du mouvement de grève du 29 janvier, il est précisé que l'accueil sera assuré dans les écoles dans lesquelles le nombre d'enseignants en grève sera supérieur à 25%.</p> <p>Il s'effectuera sur la base d'une fiche d'inscription, complétée par les parents et remise au référent du site au moment de l'accueil. Par ailleurs, toutes les personnes sollicitées pour assurer l'encadrement ont été destinataires d'une note d'information rappelant la réglementation en vigueur et définissant les objectifs et les missions des agents chargés de l'encadrement des enfants.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Carte scolaire communale 	<p>Madame GEIGER informe les membres de la commission que l'étude portant sur une redéfinition des périmètres de la carte scolaire communale sera menée au cours des semaines qui viennent.</p> <p>En effet, il a été constaté une diminution des effectifs scolaires depuis quelques années qui conduit à un nécessaire rééquilibrage des secteurs d'affectation.</p> <p>Les groupes scolaires Europe et Freppel restent denses alors que le groupe scolaire du Parc connaît une nette diminution de ses effectifs en raison d'une part du dépeuplement de la zone géographique du secteur et du vieillissement de la population.</p> <p>Cette étude sera menée au printemps de cette année, pour une information à l'Inspecteur de Circonscription à l'automne 2009 et une prise d'effet à la rentrée 2010.</p>

Points abordés	Éléments d'information / décisions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesures de carte scolaire RS 2009 	<p>Monsieur SADERI expose ensuite les mesures de carte scolaire prévues à la rentrée 2009.</p> <p>Ecole maternelle du Parc</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression d'un poste en raison du faible nombre d'élèves <p>Ecole élémentaire Picasso</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture d'un CE2 bilingue et fermeture d'une classe monolingue - Suppression d'un poste liée au départ massif d'élèves de CM2 et du faible effectif attendu en CP
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet de fusion des écoles maternelle et élémentaire du Parc 	<p>Madame GEIGER informe les membres de la commission du projet de fusion des écoles du Parc qui sera présenté au prochain Conseil Municipal.</p> <p>Deux éléments ont conduit la municipalité à présenter ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les effectifs en diminution depuis plusieurs années et les prévisions pour la rentrée 2009 qui ne justifient pas le maintien de deux directions - La vacance à la rentrée 2009 des deux emplois de directeur <ul style="list-style-type: none"> ○ poste de la maternelle non pourvu depuis 2008 ○ départ à la retraite du directeur de l'école élémentaire - la proximité géographique de ces deux écoles implantées dans la même enceinte <p>Monsieur SADERI précise que les services de l'Education Nationale sont tout à fait favorables à ce projet et souligne que cette fusion favorisera les liens inter-cycles notamment ceux entre la grande section de maternelle et le CP tout en respectant le rythme de l'enfant.</p> <p>Les membres de la commission approuvent ce projet à l'exception de Mme SOULÉ-SANDIC <i>qui n'a pour l'instant pas d'avis sur le projet.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Divers <p>Jardins d'éveil</p>	<p>Madame GEIGER fait part d'une information concernant la création de jardins d'éveil susceptibles d'accueillir des enfants de moins de 3 ans avant leur scolarité. Deux départements pilotes (Rhône et Mayenne) expérimenteront ces structures à la rentrée 2009.</p>
<p>Aide personnalisée</p>	<p>Un bilan général sera réalisé en fin d'année. Les premiers retours de ce dispositif sont plutôt positifs tant au niveau des enseignants que des élèves</p>
<p>Antenne de téléphonie</p>	<p>Madame GEIGER rappelle qu'un courrier a été adressé par le Maire mi-janvier à tous les opérateurs de téléphonie mobile leur demandant de mener une réflexion sur la réimplantation de leurs antennes situées à proximité des écoles et habitations.</p>

La séance est levée à 22 heures

Valérie GEIGER
Adjointe au Maire chargée de
l'Enseignement, de la Vie Scolaire et Périscolaire

(1) **RASED** : Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

(2) **Maître G** : enseignant chargé des actions d'aide à dominante rééducative ayant pour objectif de restaurer le désir d'apprendre et l'estime de soi, de favoriser l'ajustement progressif des conduites émotionnelles, corporelles ou intellectuelles, l'efficience dans les différents apprentissages et activités proposé dans l'école